

Déclaration du Congo au sein de la 6^{ème} Commission de la
79^{ème} Session de l'AGNU

Thème : « les moyens de lutte contre le terrorisme »

**Lue par SEM Lazare Makayat Safouesse,
Ambassadeur Représentant Permanent de la République du
Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies.**

Monsieur le Président

A l'entame de mon propos, permettez-moi de vous féliciter ainsi que les membres du bureau, pour votre élection en qualité de président de la 6eme Commission. Tout en vous souhaitant plein succès dans la conduite de nos travaux, nous vous rassurons du soutien de notre délégation tout au long de votre mandat. Je souscris à la position exprimée par la République Islamique d'Iran au nom du Mouvement des Non-alignés ainsi qu'à celle exprimée par de la République de l'Ouganda au nom du groupe africain.

Toutefois, j'ai des observations à faire à titre national.

Nous saluons d'emblée, le rapport du secrétaire général des Nations Unies sur la cote A/ 79/99 du 27 juin 2024 relatif aux mesures pour lutter de lutte contre le terrorisme et les actes terroristes.

Monsieur le Président

Le terrorisme, tel qu'un ouragan forcené, continue de défier tous les protecteurs et défenseurs des valeurs et principes des nations unies et continue de constituer une menace remarquable à la paix et à la sécurité internationales.

Une menace aggravée par un environnement international marqué par de profonds cloisonnements et replis idéologiques ainsi que des vulnérabilités économiques qui creusent davantage les inégalités sociales.

Les groupes terroristes tels que Daech et Al-Qaida et leurs affiliés, demeurent la menace la plus aigüe, en particulier sur le continent africain, où ils s'étendent, tant en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique centrale et australe.

Nous devons par conséquent poursuivre et mutualiser nos efforts pour répondre à ce fléau, dans le contexte où seules des solutions communes et concertées sont à même de

juguler un fléau qui a tendance à s'étendre inexorablement. C'est vouloir condamner toutes formes d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de technologies émergentes à des fins terroristes.

Monsieur le Président

Devant cette évidence aux allures catastrophiques, il nous semble impérieux d'insister sur l'appropriation des impératifs suivants et dans l'ordre ci-après :

- Le premier est celui de la sensibilisation et le renforcement des capacités contre tout processus de radicalisation, fondée sur le dialogue, le respect des droits de l'Homme dont celui des victimes de tous les temps et de l'état de droit. L'éducation représente par conséquent un outil efficace pour renforcer la résilience face à l'extrémisme violent. A cet égard, nous saluons la résolution adoptée par l'assemblée générale par laquelle le **12 février est proclamée journée internationale pour la prévention de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme ainsi que la mise en œuvre du Pacte mondial dans le cadre du renforcement de la coordination et de la cohérence des mesures prises par les entités des Nations Unies pour prévenir et combattre le terrorisme et la propagation sous-jacente de l'extrémisme violent**, bien évidemment, tout en respectant les mandats existants.. Dans la même veine, lutter contre toutes les formes de discrimination et de discours de haine peut contribuer à renforcer la résilience face aux idéologies extrémistes et favoriser l'engagement en faveur de la paix et la non-violence.

- Le 2^{ème} impératif est celui des moyens. Bien que la menace du terrorisme en Afrique vise la région, mais aussi, dans son ensemble, la paix et la sécurité internationales. En Afrique la situation demeure préoccupante, en raison de ses impacts considérables et néfastes sur la situation globale de notre continent.

Plus que jamais aujourd'hui il faut faire taire les armes en vue de la vision partagée d'une Afrique pacifique.

Dans un contexte où nos Etats sont confrontés à une grave crise économique et financière, la mobilisation des financements des Opérations de Maintien de la Paix est cruciale.

Ma délégation appelle donc à la mobilisation viable et pérenne de sources de financement des opérations de paix, sur la base de la position commune adoptée à Addis-abeba.

- Troisièmement, il nous faut défendre une approche résolument multilatérale.

Les instruments juridiques des nations unies sont essentiels à cet égard. Pour être pleinement efficace, notre lutte contre le terrorisme doit s'inscrire dans une réponse globale qui, doit inclure des initiatives conjointes pour le développement. Nous faisons allusion aux facteurs socio-économiques qui contribuent au recrutement terroriste.

Il s'agit de répondre aux défis fondamentaux du changement climatique, des liens entre terrorisme et trafic des ressources et avec tous les crimes qui affectent l'environnement. Il s'agit de lutter contre la propagande terroriste sur internet, fondée sur la désinformation et qui vise en particulier la jeunesse et les politiciens en mal d'inspiration.

C'est ici l'occasion de saluer l'engagement et l'activisme du Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme, le

projet de Convention constituant une base solide en vue d'éradiquer le terrorisme.

Monsieur le Président,

Pour sa part, le Congo n'est pas resté en marge des efforts collectifs. Sur le plan régional et international, le Gouvernement a ratifié plusieurs instruments, notamment, La convention de l'OUA pour l'élimination du mercenariat en Afrique sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et la convention sur la protection et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale y compris les agents diplomatiques.

Dans un contexte d'incertitude économique croissante exacerbée par les retombées de la pandémie du Covid 19 et la menace mondiale que représentent Daech, al- Qaida et leurs branches régionales aggravée par les préoccupations croissantes qui suscitent le terrorisme fondé sur le racisme et l'intolérance ou les crimes terroristes ciblant les victimes en raison de leur religion ou de leurs convictions, la solidarité mondiale ne devrait souffrir d'aucune entorse. Mon pays reste attaché à toutes les stratégies et moyens efficaces de lutte contre le terrorisme ainsi qu'à l'organisation d'une conférence y afférant, sous les auspices des Nations Unies y compris à toutes les conventions et protocoles internationaux pertinents.

En conclusion, Monsieur le Président,

Tel qu'un serpent à sonnettes rodant dans la maison communauté internationale et en souvenir des morsures subies par certains, les autres occupants se doivent de mutualiser impérativement les efforts pour éradiquer le terrorisme. Ce n'est pas une option, mais un impératif.

Je vous remercie pour votre aimable attention